



Le CTA de bilan de rentrée 2017 qui s'est tenu le 10 novembre a été l'occasion pour le SNES et la FSU de dénoncer de nouvelles dégradations des conditions de travail : hausses d'effectifs, multiplications des injonctions, notamment dans le cadre de l'aménagement de la réforme du collège et de la mise en place du dispositif « devoirs faits ». Le tout dans un contexte de dévalorisation de nos métiers comme de l'ensemble des fonctionnaires.

Fonctionnaires dont l'automne 2017 a connu une mobilisation sans précédent face aux attaques menées contre leur pouvoir d'achat et leurs emplois. Les organisations syndicales ont acté le principe d'une nouvelle mobilisation, dont la FSU avec la CGT, a accepté qu'elle soit reportée au mois de mars pour garantir l'unité la plus grande possible. La FSU l'a d'ores et déjà annoncé : ce sera une journée de grève dans la fonction publique. Dans ce cadre, le SNES et les syndicats de l'éducation de la FSU (SNEP, SNUEP, SNUipp, SNESUP) ont décidé d'un plan d'action sur la période janvier-février dont l'objectif doit être de faire monter les revendications éducatives et de préparer la grève fonction publique.

PLAN ÉTUDIANT ET RÉFORME DU BAC

Le rapport Mathiot ne paraîtra que fin janvier, mais les auditions qu'il a tenues, et les tables rondes qu'il a organisées lors de ses trois déplacements, permettent déjà de dessiner quelques axes. En premier lieu, il est clair que les deux sujets « Plan étudiant » et « Réforme du Lycée » sont intimement liés, puisque la réforme profonde de l'accès à l'enseignement supérieur change la nature même de l'enseignement universitaire en aval, et va avoir des conséquences profondes et immédiates en amont sur le reste d'un système éducatif chargé, non plus de préparer la jeunesse à la poursuite d'études, mais de trier et sélectionner (sous couvert de mieux orienter). La conséquence en est la mise en place confirmée d'un lycée fortement modulaire. La suppression des séries n'est pas ici à entendre comme un moyen de rompre avec la hiérarchie des filières : c'est une régression qui, au prétexte d'individualisation des parcours, va faire éclater le cadre national des enseignements et ce qui restait d'égalité entre les élèves et les établissements. De ce fait, pour ce qui concerne l'évaluation et la certification, un grand flou apparent est savamment entretenu, car Blanquer se voit lui-même obligé de le répéter, les Français y sont attachés. Si le principe d'un nombre limité d'épreuves finales semble maintenu (trois écrits et un oral pour les « majeures » et la philosophie), les modalités d'évaluation des « mineures » restent mystérieuses. Quelles que soient les modalités précises du « nouveau bac », l'idéologie qui sous-tend la réforme de l'examen est bien libérale : le baccalauréat, même s'il conserve l'appellation de façade de « premier grade universitaire » ne sera plus la condition nécessaire et suffisante pour l'inscription à l'Université, et n'aura pas la même valeur sur tout le territoire. **Le SNES-FSU doit continuer de développer ses arguments contre la modularisation du lycée qui fragilise les élèves, notamment les moins favorisés socialement et contre l'évaluation locale qui détruit la relation pédagogique et rompt l'égalité entre les territoires, les établissements et les élèves. Le SNES-FSU prendra toute sa place dans la construction de la mobilisation contre ces réformes régressives, et dans ce cadre, avancera ses propositions pour le lycée.**

Le conseil syndical appelle les collègues de terminale à s'exprimer lors des conseils de classe du second trimestre pour dénoncer l'éviction des psychologues de l'Éducation Nationale du processus d'orientation et à peser pour que le conseil de classe n'hypothèque pas l'avenir des lycéens.

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2018

La dotation pour l'académie, annoncée en CTM le 20 décembre 2017, fait état de 36 ETP d'enseignants (+0,2%), et de... rien pour les CPE, infirmières, AS.

Les prévisions d'effectifs sont de +902 élèves en collège (+0,8%), -218 en lycée (-0,4%), et +428 en post-bac (+4,4%).

Les créations d'emplois doivent permettre la mise en œuvre du plan étudiant. Une centaine d'étudiant.e.s supplémentaires sont attendu.e.s en première année de BTS, environ 200 en première année de CPGE. Mais la carte des formations, contre laquelle la FSU a voté avec l'ensemble des organisations syndicales au CAEN, ne prévoit aucune ouverture de BTS.

Les moyens s'annoncent très insuffisants. Le SNES-FSU mobilisera dans les établissements pour des moyens abondés, à hauteur des besoins.

PLAN D'ACTION

1 Information des adhérents et des sections d'établissement

La section académique diffusera largement les informations et analyses du SNES sur les réformes en cours, y compris sur le rapport Mathiot, lorsque celui-ci sera connu.

2 Les heures d'information syndicales

Le conseil syndical académique de Nantes appelle les sections d'établissement à organiser en janvier des réunions d'information syndicale afin de débattre, avec les collègues, des conséquences des réformes, en cours, comme annoncées, sur nos conditions de travail et les conditions d'études de nos élèves, et d'élaborer des actions locales dans le cadre notamment de la préparation de la prochaine rentrée. Ces actions locales seront relayées sur le site de la section académique et en direction du recteur et du ministre.

3 Les états généraux départementaux de l'Education

Le conseil syndical académique appelle à organiser le 7 février, au niveau départemental, avec les autres syndicats de l'Education de la FSU, des états généraux de l'éducation. Ces états généraux doivent permettre de relayer et de fédérer les revendications à porter sur le pouvoir d'achat, les conditions de travail, les réformes imposées (parcours sup et réforme du bac, collège, DNB), en y invitant également les partenaires que sont la FCPE et les syndicats lycéens et étudiants.

Audience FSU auprès de la direction de l'ESPE

Le 14 décembre dernier, la FSU (SNES, SNEP, SNUEP, SNUIPP et SNESUP) a été reçue à sa demande par la direction de l'ESPE Pays de la Loire. A cette occasion, nous avons porté un certain nombre d'analyses et de propositions : notre attachement à une formation de haut niveau, de meilleures conditions de travail pour les formateurs-trices et de formation pour les étudiant-es et stagiaires, ce qui implique notamment des moyens abondés, des temps de concertation dans les services des formateurs-trices, ou encore une amélioration sensible de la démocratie au sein des ESPE. Nous avons cherché à faire avancer certaines problématiques rencontrées par les professeurs stagiaires (obligations diverses dans leur établissement ou école les jours de formation, frais de déplacement, formations pendant les vacances scolaires...).

Le SNES-FSU continuera à soutenir les collègues stagiaires, et à porter ses revendications dans un cadre fédéral.

Retraités

Le pouvoir d'achat des retraité-es va connaître une nouvelle période difficile avec la ponction supplémentaire de la CSG et l'augmentation des cotisations de certaines mutuelles. Le SNES et la FSU continueront à porter leurs revendications dans les mobilisations à venir et à œuvrer au sein du « groupe des 9 » pour qu'elles soient enfin entendues des gouvernants.

Adopté à l'unanimité.